



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUOTAS : LA CGT TOTALEMENT OPPOSÉE À CETTE LOGIQUE DE TRI SÉLECTIF DES MIGRANTS

À l'heure où le gouvernement mène une offensive libérale autoritaire sans précédent, remettant en cause notre système de solidarité nationale et de sécurité sociale, il focalise, une nouvelle fois, le débat sur la question migratoire et identitaire, s'acharnant à précariser les droits des étrangers et posant l'immigration comme un problème et une charge pour la société.

Dans les mesures annoncées, ce jour, par le Premier Ministre, le gouvernement choisit d'adopter les thèses les plus droitières, restreignant l'accès aux soins pour les personnes migrantes sans-papiers ou demandeuses d'asile et réintroduisant le sujet des Quotas d'immigration si cher à Nicolas Sarkozy.

Cette vieille recette réactionnaire et utilitariste, dénoncée par Emmanuel Macron lors de sa campagne, s'était heurtée en 2007 à l'avis défavorable du Conseil Constitutionnel et aux grèves de milliers de travailleurs sans-papiers, pour être finalement abandonnée.

Forte de son engagement pour l'égalité des droits, la CGT a, depuis de nombreuses années, mis en lumière la réalité sociale et économique de l'emploi des travailleurs sans-papiers dans de nombreux pans de l'économie française et le pouvoir délibérément donné au patronat d'accompagner ou pas la régularisation de ces salariés. Le gouvernement, en faisant le choix de l'immigration choisie, en opérant le tri entre les « talents et compétences » et les autres, balaye d'un revers de main cette réalité et décide de maintenir une partie du salariat sans droits et sans titres dans la clandestinité, la précarité et les discriminations.

Via les quotas, le gouvernement redonne une nouvelle fois la main au patronat en liant le futur migrant à un Visa à durée déterminée lié à un contrat à durée déterminée et en accroissant ainsi le lien de subordination exclusif entre l'entreprise et son futur salarié, faisant de lui un travailleur jetable, à la merci de son futur employeur.

La CGT ne peut tolérer cette logique de précarisation du salariat !

Elle réaffirme que tous les travailleurs doivent avoir les mêmes droits dans les entreprises et, pour cela, doivent disposer du droit de séjourner et travailler sur le territoire.

La CGT revendique, plus que jamais, la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers, indépendamment du bon vouloir du patronat mais sur simple preuve de la relation de travail.